POUR LA
RENTRÉE
2022

BOURSES SCOLAIRES

DE LA PROVINCE SUD

MODE D'EMPLOI

- BOURSES SCOLAIRES
- DÉLAI D'INSTRUCTION
- FAIRE UNE DEMANDE

Élève de la maternelle à la terminale et
mention complémentaire

province-sud.nc/**bourses-scolaires**

PROVINCE SUD

BOURSES SCOLAIRES **2022**

L'OUVERTURE DES DROITS DÉPEND DE LA DATE DU DÉPÔT DE LA DEMANDE EN LIGNE COMPLÈTE

BOURSES SCOLAIRES

Pour les boursiers demi-pensionnaires, scolarisés en 2022 de la maternelle à la terminale ou en mention complémentaire, la province Sud participe à la prise en charge des repas.

Pour les boursiers pensionnaires, la province Sud participe à la prise en charge des frais d'internat.

Pour ceux qui ne peuvent pas manger à la cantine pour des raisons médicales ou logistiques, vous pouvez demander à la direction de l'Éducation une bourse d'externat (sur présentation d'un justificatif).

Les élèves scolarisés hors province Sud ne pourront pas bénéficier de la bourse, sauf si l'option ou la filière n'est pas dispensée en province Sud ou qu'il n'y a pas de places disponibles en province Sud (sur présentation d'un justificatif).

DÉLAI D'INSTRUCTION

Attention : Faites la demande maintenant !
Un délai de 3 mois est nécessaire à l'instruction. L'ouverture des droits est dépendante de la date de dépôt de la demande en ligne jugée complète.
Si le trimestre est commencé, l'aide est attribuée pour le trimestre suivant.

Comment ça marche ?

1 - Demande complète avant le 1er novembre 2021,
les droits sont ouverts pour le versement de l'aide à la rentrée scolaire et pour la totalité de l'année scolaire 2022.

2 - Demande complète avant le 1er mars 2022,
les droits sont ouverts pour la totalité de l'année scolaire 2022, à l'exception de l'aide à la rentrée scolaire.

3 - Demande complète avant le 1er juin 2022,
les droits sont ouverts à compter du 2e trimestre de l'année scolaire 2022.

4 - Demande complète avant le 1er septembre 2022,
les droits sont ouverts à compter du 3e trimestre de l'année scolaire 2022.

CACTUS

FAIRE UNE DEMANDE

PLUS SIMPLE ET PLUS RAPIDE,
INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

province-sud.nc/bourses-scolaires

⚠ *Attention pas de formulaire papier distribué dans les établissements scolaires*

Renseignez-vous au :
20 49 51

PROVINCE SUD

Direction de l'Éducation de la province Sud
Adresse : 55, rue Georges Clemenceau, Nouméa.